

Tra i suoi scopi : proteggere la Svizzera dall'islamizzazione

SOSTENIAMO L'ASSOCIAZIONE SVIZZERA VIGILANZA ISLAM

Fondata nel 2015 dalla giornalista Mireille Vallette, che ne é la presidente e che ha restituito la tessera del Partito socialista da lei ritenuto troppo compiacente verso una religione che discrimina le donne e costituisce un pericolo per la democrazia

Il 20 giugno del 2015 si era svolta a Ginevra l'assemblea costitutiva dell'ASVI, ossia **dell'Association Suisse Vigilance Islam**, fondata e presieduta dalla giornalista e scrittrice Mireille Vallette. Alzi la mano chi in Ticino ha già sentito parlare di questa associazione . Nessuno ? Beh, in tal caso la colpa non é certo dell'ASVI e della sua presidente, che sono molto attive, bensì degli organi di informazione ticinesi (televisioni, radio e giornali) che non ne hanno mai riferito.

Perché questo silenzio ? Semplice distrazione o per non dar troppa visibilità a un'associazione considerata dai giornalisti di sinistra (cioè dalla grande maggioranza di loro) « politicamente scorretta » , o meglio « islamicamente non corretta » ?

Eppure l'ASVI opera in modo serio e documentato a difesa dei valori democratici, come chiunque può verificare consultando il sito www.vigilanceislam.com.

Gli scopi dell'ASVI

E allora, nell'intento di colmare in parte queste lacune informative, abbiamo deciso di dedicare un articolo a questa associazione, che – come si legge negli statuti – ha i seguenti scopi :

- 1) Difendere la democrazia e i suoi valori conformemente alla Carta dell'ASVI
- 2) Proteggere la Svizzera dall'islamizzazione
- 3) Opporsi alle azioni che rimettono in causa il carattere secolare della nostra società
- 4) Difendere la libertà di espressione concernente tutte le dottrine e religioni, fra cui l'islam
- 5) Utilizzare i mezzi offerti dalla nostra democrazia (informazione, dibattiti, petizioni, iniziative ecc.) per raggiungere questi obiettivi

Il Guastafeste condivide questi obiettivi e invita tutti coloro che sono preoccupati per la crescente islamizzazione della Svizzera a divenire membri dell'ASVI, in modo da rafforzare la sua attività e accrescere il suo peso politico.

Per diventare membri occorre impegnarsi a rispettare la Carta dell'ASVI. La domanda di adesione può essere fatta riempiendo l'apposito formulario pubblicato sul sito internet dell'associazione (<http://www.vigilanceislam.com/index.php/pratique/devenir-membre>) .

Agli interessati verrà poi spedita la polizza per il versamento della tassa sul conto corrente postale n° 14-711740-3 intestato a ASVI, 1200 Genève (n° IBAN : CH66 0900 0000 1471 1740 3) . Vi sono differenti tipi di tasse sociali : 40 franchi per i membri singoli, 70 per le coppie, 25 per gli studenti ed i beneficiari AVS e 100 per i sostenitori.

Ed ecco, in francese, i contenuti della Carta dell'ASVi che tutti i soci devono impegnarsi a rispettare :

Charte de l'ASVI

Association suisse vigilance islam
Pour la défense des acquis démocratiques

L'ASVI réunit des personnes préoccupées par l'islamisation de la Suisse et de l'Europe. Apolitique et neutre sous l'angle confessionnel, elle défend les valeurs d'une société pluraliste et démocratique. Elle considère que l'expansion de l'islam constitue la menace la plus grave qui pèse aujourd'hui sur la démocratie et la liberté dans notre pays.

Nous rejetons comme trompeuse l'idée d'un cloisonnement étanche entre islam et islamisme. Tous deux se réfèrent au Coran et aux hadiths, lesquels véhiculent une idéologie politico-religieuse totalitaire qui n'admet pas l'égalité des êtres humains ni leur droit à l'autonomie.

L'islam poursuit son expansion mondiale par la force et l'intimidation. Les pays musulmans n'autorisent pas la liberté religieuse. Leurs minorités confessionnelles ne peuvent pratiquer leur religion que dans des conditions humiliantes impliquant une infériorisation de droit ou de fait.

La Suisse et de nombreux autres pays d'Europe, du fait de leur tradition judéo-chrétienne de tolérance et de respect des minorités, se sont laissés déborder par de nombreuses revendications islamiques incompatibles avec leurs principes démocratiques. Pourtant, l'article 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme rappelle qu'« aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant pour (...) un groupement (...) un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés. »

L'ASVI entend favoriser la libre expression sur l'islam. Elle est d'avis qu'il doit être possible de critiquer l'islam et ses textes fondateurs, au même titre que toute autre doctrine ou religion, sans subir de censure ou encourir de poursuites pénales.

Dans leur grande majorité, nos élites politiques, médiatiques et culturelles refusent de reconnaître le caractère liberticide de l'islam et ne font rien pour stopper son développement. Leur trop grande tolérance vis-à-vis d'un système de pensée intolérant et hégémonique est une lâcheté dont nous subissons déjà les conséquences.

Nous sommes convaincus qu'une religion qui prétend régir tous les domaines de la vie de ses fidèles, exige d'eux une totale soumission, donne à ses leaders un pouvoir excessif sur les consciences et les comportements, utilise la peur pour régner, et ne respecte pas l'égalité entre les sexes ni entre les religions, ne peut former des adultes responsables et tolérants.

Par conséquent, nous estimons que l'islam représente un grand danger pour notre pays et notre civilisation.

Nos valeurs

L'ASVI défend la démocratie dont font partie intégrante:

- la liberté individuelle, le libre-arbitre, l'autonomie, l'indépendance,

- la responsabilità individuale in termini d'azioni e di decisioni,
- l'uguaglianza tra tutti i cittadini, e particolarmente l'uguaglianza tra uomini e donne,
- i diritti dell'uomo definiti dalla Dichiarazione universale dei diritti dell'uomo del 1948, i diritti dei bambini secondo la Dichiarazione universale dei diritti dell'infanzia del 1959,
- la libertà di espressione e il pluralismo critico,
- il rifiuto di ogni forma di violenza, il rifiuto del razzismo e della xenofobia,
- la libertà di coscienza e di culto, la libertà religiosa nello spazio privato, l'individualizzazione della religione,
- la protezione dello spazio pubblico contro le tentative di penetrazione dell'Islam, la primazia della legge sulla religione, il rifiuto di adattare le nostre leggi in base alle richieste delle comunità religiose, il rifiuto della sharia.

Obiettivi e mezzi

L'ASVI ha per obiettivo di partecipare al dibattito pubblico sull'Islam attraverso :

1. l'informazione su
 - a. la realtà dell'islamizzazione del nostro paese,
 - b. i pericoli per la democrazia che comporta una tale evoluzione,
 - c. le dimissioni e le abdicazioni delle nostre élites di fronte all'islamizzazione,
2. delle procedure giudiziarie,
3. delle petizioni, iniziative, referendum, manifestazioni, e l'appoggio ad azioni che raggiungono i propri obiettivi in Svizzera e all'estero

Chi è Mireille Vallette ?

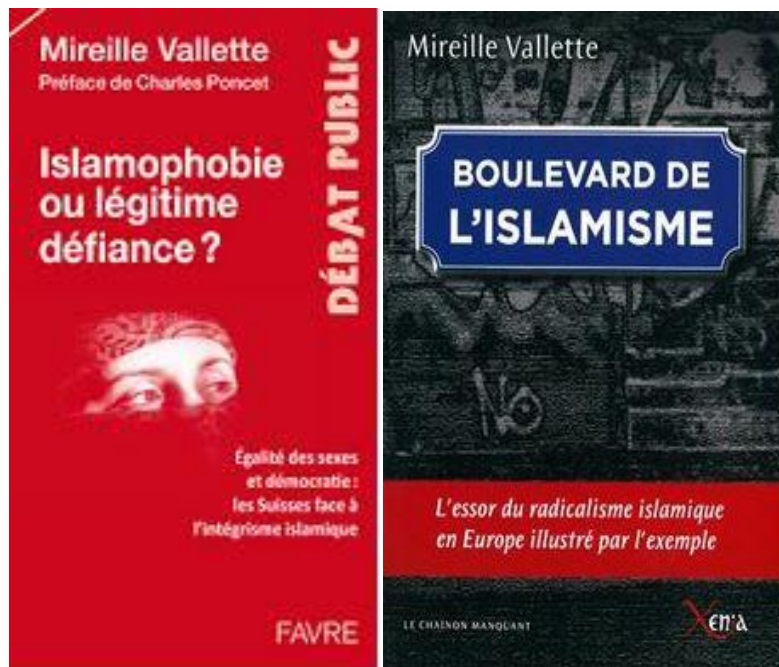
Ed ora qualche parola sulla fondatrice e attuale presidente dell'ASVI, Mireille Vallette. Questa instancabile e coraggiosa signora aveva iniziato la sua attività di giornalista in un piccolo settimanale di estrema sinistra, ed aveva cominciato a interessarsi di Islam dopo la rivoluzione iraniana del 1979, quando al potere si installò una teocrazia feroce verso i suoi oppositori e le donne. E più Vallette approfondiva le sue conoscenze sull'Islam, più cominciò ad allontanarsi dagli ambienti di sinistra a causa della loro compiacenza verso le rivendicazioni retrograde di questa religione, particolarmente discriminatoria verso le donne.



La giornalista Mireille Vallette, presidente dell'ASVI

Da diversi anni Vallette anima un blog dedicato all'Islam ([Boulevard de l'islamisme](#)) ospitato dalla Tribune de Genève, giornale per il quale aveva lavorato per 11 anni. Nel 2009 era apparso il suo primo libro « **Islamofobie ou légitime défiance?** », dedicato al fondamentalismo dei portavoce

e degli imam operanti in Svizzera. Tre anni dopo uscì il secondo libro « **Boulevard de l'islamisme** » in cui veniva descritta l'avanzata del radicalismo islamico in Europa . E nella primavera del 2017 é stato pubblicato il suo terzo libro « **Le radicalisme dans les mosquées suisses - islamisation, djihad culturel et concessions sans fin** ». Da notare che i primi due libri sono pubblicati sul suo blog e possono essere letti gratuitamente .



Ecco un suo autoritratto ripreso dal sito dell'ASVI :

« L'activité centrale de mon parcours est le journalisme. Les infos, les recherches, c'est mon truc. Mon combat contre l'islam, commencé au début des années 80, m'a ouvert un champ de connaissances illimitées que l'actualité alimente et questionne en permanence.

J'ai principalement travaillé pour la Tribune de Genève, à la rubrique locale. Les questions sociales étaient mon domaine privilégié. Auparavant, ma participation au Mouvement de libération des femmes avait changé mon regard sur le monde et fait découvrir la condition des femmes musulmanes. Cette clef de lecture ne m'a plus quittée. Baignée dans un entourage de gauche, j'en ai peu à peu remis beaucoup de convictions en cause, dont sa complaisance vis-à-vis des revendications islamiques rétrogrades et sa détestation de la démocratie israélienne.

La démocratie et l'universalité des droits font partie de mes valeurs-phare. En 1979 apparaît une féroce théocratie iranienne. Le traitement qu'elle réserve à ses opposants et aux femmes me sidère. C'est ma découverte de l'islam. J'étais catholique pratiquante jusqu'au début des années 70 et n'avais presque pas entendu parler de cette religion. Je tente de comprendre, je me mets à lire. Je ne cesserai depuis lors d'étudier cette religion et ses effets, avec une inquiétude croissante.

J'ai commencé mon parcours dans un petit hebdomadaire d'extrême gauche, Tout Va Bien, où j'ai fait mes premières armes de journaliste. J'ai travaillé ensuite durant 11 ans à la Tribune de Genève. Peu avant mon départ, en 1995, j'ai reçu le très convoité (10 000 fr.) prix romand du journalisme local de la Berner Zeitung.

De 1995 à 2000, je dirige un dispositif de réinsertion de chômeurs géré par les syndicats du canton. J'intègre ensuite l'Hospice général, institution genevoise d'aide sociale et de prise en charge des requérants d'asile, d'abord comme rédactrice, puis comme chargée de communication jusqu'en 2011. C'est là que je termine mon parcours professionnel, mais pas mon combat »

Mireille Vallette

Una preziosa fonte di documentazione sull'Islam

Sul sito dell'ASVI si possono trovare numerosi articoli di grande interesse a proposito di vari temi legati all'Islam, e si possono trovare delle risposte ben documentate a tutta una serie di domande concernenti l'Islam. Insomma, per quei giornalisti e quei politici desiderosi di migliorare le loro conoscenze in materia non mancano certo le possibilità di approfondimento .

Il problema é che molti di loro non sono interessati a leggere dei testi critici che possono incrinare le loro posizioni ideologiche preconcepite a favore dell'Islam, e quindi preferiscono rimanere nella loro ignoranza e nella loro convinzione che l'Islam sia una religione di pace che non ha nulla da spartire con la violenza ed il terrorismo.

Qui di seguito proponiamo a mo' di esempio due articoli tratti dal sito www.vigilanceislam.com.

1. Est-ce du racisme que de critiquer l'islam ?

Pourquoi la critique de l'islam n'a rien à voir avec le racisme

Nos élites politiques et intellectuelles affirment fréquemment que la critique de l'islam – qu'elles qualifient d'« islamophobie » ou de « racisme antimusulmans » – est une forme de discrimination raciale.

C'est le cas notamment de **Martine Brunschwig Graf**, présidente de la Commission fédérale contre le racisme, qui tint de tels propos à l'occasion de la commémoration des 20 ans de **l'article 261 bis du Code pénal suisse** (norme antiraciste) le 15 mars 2015 à Genève :

- « Aux thèmes de l'antisémitisme, du négationnisme, (...) [justifiant la norme antiraciste de 1995] sont venus s'ajouter (...) l'islamophobie, (...) » ;
- « Le discours de haine, l'antisémitisme, l'islamophobie, (...) ».

L'islam n'étant pas une race mais une idéologie, il est absurde d'assimiler sa critique à du racisme. A l'origine de la confusion mentale entre critique du dogme islamique et racisme envers ceux qui s'en réclament, se trouve justement l'article 261 bis du Code pénal dont voici le texte :

- « Celui qui, publiquement, aura incité à la haine ou à la discrimination envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse ;
- celui qui, publiquement, aura propagé une idéologie visant à rabaisser ou à dénigrer de façon systématique les membres d'une race, d'une ethnie ou d'une religion ;

- celui qui, dans le même dessein, aura organisé ou encouragé des actions de propagande ou y aura pris part ;
- celui qui aura publiquement, par la parole, l'écriture, l'image, le geste, par des voies de fait ou de toute autre manière, abaissé ou discriminé d'une façon qui porte atteinte à la dignité humaine une personne ou un groupe de personnes en raison de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur religion ou qui, pour la même raison, niera, minimisera grossièrement ou cherchera à justifier un génocide ou d'autres crimes contre l'humanité ;
- celui qui aura refusé à une personne ou à un groupe de personnes, en raison de leur appartenance raciale, ethnique ou religieuse, une prestation destinée à l'usage public, sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende. »

Certes, cet article n'interdit pas explicitement la critique de l'islam. Cependant, comme il proscrie le dénigrement des musulmans en tant que fidèles de cette religion, il peut aussi être interprété comme une condamnation de la critique de l'islam. Une étude publiée en octobre 2017 par la Commission des Etats-Unis sur la liberté religieuse **classe ainsi la Suisse parmi les pays disposant d'une loi anti-blasphème.**

Pourtant, l'analyse critique de l'islam et de ses adeptes fait partie de la liberté d'expression de notre démocratie. C'est un droit inaliénable dont l'ASVI entend faire usage. Renoncer à cette critique serait un symptôme de régression intellectuelle et ne pourrait se concevoir que dans un régime totalitaire.

Il n'y a aucune raison que l'islam échappe au crible de l'analyse critique. Cela est d'autant plus nécessaire qu'aujourd'hui nombre de crimes sont commis au nom de cette religion, et que nous en trouvons la justification plus ou moins explicite dans ses textes sacrés.

Aujourd'hui, s'il y a une religion qui est abondamment critiquée et salie, au travers de caricatures, de films, « d'œuvres d'art », etc..., c'est bien le christianisme et rares sont ceux qui s'en offusquent.

Toute personne a droit au respect, quelle que soit son origine ethnique. Par contre, ses **convictions publiquement exprimées ainsi que celles de son groupe d'appartenance religieuse doivent pouvoir être librement critiquées.** C'est le cas notamment des appels à la haine et à la violence. Sont tout aussi critiquables les idéologies qui prônent de telles convictions, en particulier celles qui s'opposent à l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Telles sont les raisons pour lesquelles nous considérons que les critiques de l'islam sont fondées et n'ont absolument rien à voir avec le racisme.

En fait, associer la critique de l'islam et des musulmans au racisme constitue un raisonnement fallacieux dont les propagateurs, souvent conscients de son caractère trompeur et insensé, usent sans relâche **pour tenter de discréditer les personnes critiques de l'islam.**

Qui a donc intérêt à étouffer toute critique de l'islam, et dans quel but ?

Il s'agit des 57 pays membres de L'OCI (Organisation de la Coopération Islamique) dont les objectifs présentés dans sa **charte** sont, entre autres, de :

- « Propager, promouvoir et préserver les enseignements et les valeurs islamiques fondés sur la modération et la tolérance, promouvoir la culture islamique et sauvegarder le patrimoine islamique ;
- Protéger et défendre la véritable image de l'Islam, lutter contre la diffamation de l'Islam et encourager le dialogue entre les civilisations et les religions. »

Mais ces objectifs cachent en fait une volonté que dénotent les revendications et actions de l'OCI : **imposer l'islam à travers le monde**. Raison pour laquelle **elle travaille activement à instituer dans le droit international l'interdiction de toute critique de l'islam** qu'elle considère comme un **blasphème et une diffamation de religion**. L'OCI avance comme argument que la critique de l'islam est un frein pour la paix et la sécurité mondiales.

Aujourd'hui, ce combat, mené à l'ONU par l'OCI dans le cadre du « **Processus d'Istanbul** », a été **repris parallèlement par la Turquie** au niveau du **Conseil de l'Europe**. **Faire taire toute critique de l'islam reste leur ambition**. Les associations musulmanes de Suisse et d'Europe soutiennent aussi cette démarche de l'OCI et font de l'éradication de l' « islamophobie » le fer de lance de leur activisme. Si ces efforts conjugués devaient aboutir, cela mettrait en danger non seulement nos libertés mais également notre culture judéo-chrétienne et gréco-latine.

Notre liberté d'expression sera-t-elle un jour limitée par les diktats de l'OCI ?

Et si demain la critique de l'islam était criminalisée ?

Il n'est pas impossible que demain, par suite de la **soumission progressive de nos élites aux préceptes de l'islam**, la critique de cette religion soit **explicitement interdite en Suisse**, voire criminalisée.

Rappelons que **dans notre pays, comme dans toutes les démocraties, la liberté d'opinion et d'information est garantie par la loi**. En Suisse, elle est toujours protégée par **l'article 16 de notre Constitution fédérale**.

2. Quels liens entre islam et islamisme ?

« Les organisations islamiques (...) mettent l'emphase sur la charia, et c'est bien pour cela qu'il est si difficile de séparer « islam » et « islamisme ». Le rejet de la laïcité et de la culture occidentale par l'islam est plus qu'un volet militant ; il constitue l'essence même de la politique de presque toutes les institutions musulmanes. »

(**Necla Kelek**, sociologue allemande d'origine turque).

Nous affirmons dans notre charte qu'il n'existe **« pas de cloisonnement étanche entre islam et islamisme »**. Est-ce à dire que nous mettons sur le même plan le musulman uniquement en recherche de spiritualité et le terroriste islamiste ? Évidemment non.

Les personnes imprégnées de culture musulmane ne devraient pas se sentir attaquées par l'ASVI.

Nous croyons à l'intelligence et au libre arbitre des êtres humains. Nous pensons que **toute personne de culture ou de religion musulmane n'est pas un terroriste en puissance**, ni naturellement animée d'une haine envers les individus ou communautés ayant d'autres valeurs que celles de l'islam.

Notre critique s'adresse à la forte composante idéologique de l'islam ainsi qu'à ses activistes.

Critiquer une idéologie c'est forcément interpellé les personnes qui s'en réclament, et c'est refuser de les considérer comme irresponsables et incapables de discernement.

« *L'islamisme n'est pas l'islam* », entend-on souvent. Peut-on se satisfaire d'une telle affirmation ? Le mot « islamisme » est censé qualifier une tendance radicale, voire violente, de l'islam. Il est utilisé comme synonyme de « *fondamentalisme* », « *extrémisme* » ou « *intégrisme* » musulman, ou encore d' « *islam politique* », « *littéral* », « *conservateur* », « *orthodoxe* »...

Un islam « modéré » ?

A cet islamisme, on oppose souvent « islam modéré », « islam du juste milieu », ou encore « vrai islam », sans définir ces expressions qui se veulent rassurantes. Mais que désignent-elles réellement ? Pratique

individuelle de la religion ? Foi ? Spiritualité ? Islam « light » ? Islam non pratiqué ? L'islam dans un pays non musulman devient-il automatiquement « modéré » ?

Il faut en tout cas reconnaître que l'expression « islam modéré » suppose que l'islam ne l'est pas spontanément.

Il n'est par exemple pas besoin d'ajouter cet adjectif au mot « christianisme » ou au mot « bouddhisme ».

La plupart des personnalités qui s'expriment sur le sujet dédouanent l'islam en désignant des sources extérieures comme responsables de ses manifestations violentes :

- ce serait internet, et non certains imams, qui provoquerait la radicalisation d'une partie des jeunes musulmans,
- ceux-ci seraient victimes d'une sorte de secte et non d'une idéologie religieuse,
- ce seraient seulement « les salafistes », « l'Arabie Saoudite » ou « les imams importés », la misère sociale ou même le « racisme » des sociétés occidentales etc., qui poseraient problème.

On trouve la même confusion chez Daniel Pipes qui, dans sa préface au livre **d'Anne-Marie Delcambre**, « *Soufi ou mufti ?* », en 2007, déclarait : « ... on voit que la crise actuelle ne prendra fin que si une forme modérée d'islam vient remplacer la version virulente qui prédomine en ce moment ».

Certains observateurs vont même jusqu'à dire qu'il faudrait « davantage d'islam » pour contrer l'extrémisme islamique en Europe !

Justement, nous pensons qu'il est vain de vouloir distinguer un islam modéré par nature d'un islam radical par nature. D'ailleurs, dans la langue arabe, il n'y a pas de différence entre les deux notions. Cette distinction artificielle n'est faite qu'en Occident, et seulement depuis quelques décennies.

Il serait plus judicieux de dire que **l'islam peut être modérément appliqué ou radicalement appliqué. Lui-même repose sur des fondements que nous considérons comme radicaux, c'est-à-dire inacceptable au regard des principes régissant les sociétés occidentales.**

Le degré de radicalité se trouve dans l'application des préceptes faite par les personnes qui se réclament de cette religion ou qui ont hérité de cette culture. Radicalité notamment en ce qui concerne la place de la femme, l'inégalité entre les êtres humains, l'absence de liberté de conscience. Le Coran, son livre fondateur, appelle à taxer et à humilier les « Gens du Livre » (juifs et chrétiens) et à tuer les autres, les condamne tous à l'enfer, admet l'esclavage. Or, considéré comme parfait et incréé, le Coran ne peut être interprété pour être adapté aux principes humanistes.

L'esprit de l'islam engendre la violence

Nous rejoignons la pensée du philosophe **André Comte-Sponville** qui trouve normal de rechercher dans l'islam les causes de l'« islamisme », au même titre qu'on a cherché dans le christianisme les causes de l'Inquisition et dans le marxisme les causes du stalinisme (André Comte-Sponville dans *L'information immobilière* n° 117).

L'islamisme est à l'islam ce que le fruit est à l'arbre.

Les exigences de l'islam concernant le statut de la femme, des apostats et des non-musulmans, ainsi que son esprit de conquête, constituent une violence morale, source de toutes les violences physiques et psychiques qui se manifestent en son nom. Que les musulmans en soient les premières victimes ne change rien à la gravité du danger. Il serait temps de se libérer du joug de cette idéologie.

L'islam est-il « manipulé » ?

On entend souvent dire que l'islam est manipulé par des forces qui lui sont extérieures. D'ailleurs, [Wikipédia mentionne cette définition de l'islamisme](#) : « *idéologie manipulant l'islam en vue d'un projet politique* ».

En ce cas pourquoi, aujourd'hui, les personnes animées d'un désir de pouvoir, de revanche ou de violence se réclament-elles si souvent de l'islam ? N'est-ce pas parce que ses textes fondateurs fournissent les justifications (volonté d'Allah, légitime défense contre les incroyants) et les outils (contrôle de la

communauté, désignation d'ennemis) permettant d'imposer un totalitarisme théocratique ? **Nous pensons que l'islam n'est alors pas manipulé, mais simplement appliqué.**

L'islam n'admet pas la laïcité

L'islam est une religion de **visibilité**, c'est-à-dire dans laquelle il est important d'arborer des signes extérieurs conformes à ses préceptes. Cela permet le **contrôle de l'individu** par la communauté. Le prosélytisme fait partie des injonctions islamiques. Les **revendications** des associations musulmanes et des imams en sont directement inspirées. Ces revendications ne sont pas le fait d'un « islam modéré ». Elles visent à entretenir **l'orthodoxie islamique**, qui n'autorise pas le développement d'un esprit laïc.

Musulmans et islamistes

Le mot « musulman » recouvre une réalité complexe concernant des personnes très variées mais qui ont pour point commun d'appartenir, de manière plus ou moins volontaire, à l'islam. Une personne issue d'un pays musulman et n'ayant pas fait un choix libre d'affiliation à l'islam ne devrait pas automatiquement être considérée comme de religion musulmane. **Nous refusons l'amalgame entre religion et nationalité.**

L'« islamiste », lui, peut être défini comme un musulman militant.

L'amalgame entre musulmans dogmatiques et musulmans de culture est regrettable. Cette confusion est entretenue par le fait que l'écrasante majorité des pays musulmans est non laïque et que l'adhésion à l'islam y est quasi obligatoire. De par la nature même de l'islam qui s'impose dans tous les domaines de la vie, l'individu l'intériorise comme l'élément essentiel de son identité.

Qui sont les « musulmans modérés » ?

Nous sommes convaincus que la plupart des êtres humains souhaitent la paix et aspirent à des relations harmonieuses les uns avec les autres. C'est le cas, d'après **Saïda Keller-Messahli** (présidente du Forum pour un islam progressiste), de la grande majorité des musulmans vivant en Suisse, la « grande majorité silencieuse » qui ne s'intéresse pas à la politique et ne recherche pas la visibilité.

Le silence de la grande majorité des musulmans vivant en Suisse sur les succès des revendications rétrogrades d'une minorité crée pourtant un malaise. Il est difficile de savoir dans quelle mesure c'est une réelle indifférence, la peur de déplaire à leur communauté ou une défiance vis-à-vis de la société, ou encore l'approbation secrète du radicalisme, qui explique leur mutisme.

La crainte de déplaire aux responsables religieux montre bien l'emprise de ceux-ci sur les esprits. **Le fait que les ex-musulmans aient peur de faire état de leur « apostasie » est à cet égard éloquent.**

Ceux que l'on appelle « **musulmans modérés** » dans le sens de « **laïcs** » ou « **humanistes** » sont en fait des personnes qui prennent des libertés avec les préceptes de l'islam. Une réforme institutionnelle de celui-ci étant interdite par le dogme de la perfection du Coran, ces personnes désireuses de s'intégrer dans une société européenne n'ont d'autre choix qu'une interprétation individuelle **et dans la discrétion**. Parfois, elles sont mêmes venues chercher dans nos contrées une vie libre et laïque.

Nous pensons que la cohabitation pacifique régnant en Suisse est favorisée surtout par les valeurs humanistes institutionnalisées qui y prévalent. C'est justement pour le maintien de ces valeurs que s'engage l'ASVI.

Quoi qu'il en soit, l'existence de « musulmans modérés » passifs parallèlement à celle de musulmans activistes n'est pas le signe de l'absence de problème. On ne peut que constater l'impuissance des premiers à empêcher les seconds de mener leurs offensives antidémocratiques. En Suisse, une Association des musulmans pour la laïcité, fondée en 2006, n'a plus donné signe d'activité depuis. Le Forum pour un islam progressiste, souvent mis en avant par les médias, et qui préconise une réforme de l'islam, rassemble un nombre minime de musulmans et les mosquées se gardent bien d'inviter sa présidente à l'un de leurs multiples débats et conférences.

Les musulmans humanistes ne s'imposeront que si les démocraties européennes font preuve d'une fermeté sans faille à l'encontre des activistes.

Une nécessaire vigilance vis-à-vis des responsables religieux

Si nous faisons la différence entre l'islam et les musulmans, il est difficile de critiquer une idéologie sans critiquer les personnes qui la promeuvent activement : associations et imams.

Il est dangereux de fermer les yeux sur le fait qu'en Suisse, de nombreux porte-paroles professent des idées en opposition avec les principes fondamentaux de notre démocratie.

Un exemple **parmi d'autres** : dans l'émission de la télévision suisse romande « Mon imam chez les Helvètes » du 30 avril 2015, sur quatre imams interrogés, trois ont refusé de répondre à la question de savoir s'ils étaient pour ou contre la lapidation. Au moins deux ont refusé de livrer leur position sur la polygamie. Ces imams ne sont pourtant pas connus pour leur extrémisme. L'un d'eux est même présenté par le journaliste comme faisant partie « *de ces religieux qui tentent d'accommoder l'islam à la société laïque d'aujourd'hui* ».

Conclusion :

Nous pensons que :

- si l'islam n'est pas exactement l'islamisme, le second accompagne quasiment toujours le premier
- il existe des musulmans modérés (non violents, partageant nos valeurs, partisans d'une pratique privée de la religion) mais que l'islam lui-même n'est pas modéré ;
- les « musulmans modérés » sont des musulmans qui n'appliquent qu'une partie des préceptes de l'islam, mais qui ne peuvent ou ne veulent pas le dire ouvertement ;
- en Europe, la majorité des musulmans est pacifique *malgré* l'islam et non *grâce* à l'islam ;
- **en l'absence de fermeté de la part de nos autorités, l'influence des radicaux et des militants continuera inexorablement à se renforcer.**

Nous préconisons donc que les autorités suisses fassent preuve de vigilance envers les organisations religieuses islamiques présentes dans notre pays, et de détermination ferme pour protéger les acquis démocratiques. Les musulmans humanistes en seraient les premiers bénéficiaires.

(Lire aussi : [Propositions concrètes de l'ASVI](#))